



ROYAUME DU MAROC

MINISTÈRE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE NATIONALE,
DE L'URBANISME, DE L'HABITAT ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Pour un développement urbain sûr, intégré et résilient

Atelier de lancement du projet « coopération interrégionale pour la mise en œuvre
du Nouvel Agenda Urbain » dans la ville d'Agadir

AGADIR, visio-Conférence, le 08 Décembre 2021

SOMMAIRE

- 1 LES REFERENTIELS**
- 2 LE RENOUVEAU DANS LA POLITIQUE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE**
- 3 SNAU: UN REFERENTIEL NATIONAL DE DEVELOPEMENT URBAIN**
- 4 LE SYSTEME URBAIN REGIONAL DE SOUSS MASSA**

Référentiels

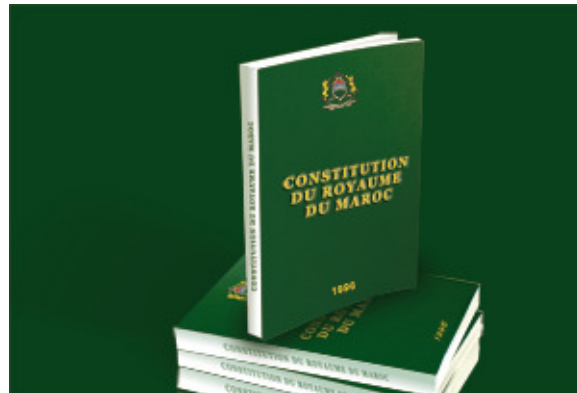
Au niveau National



Orientations Royales



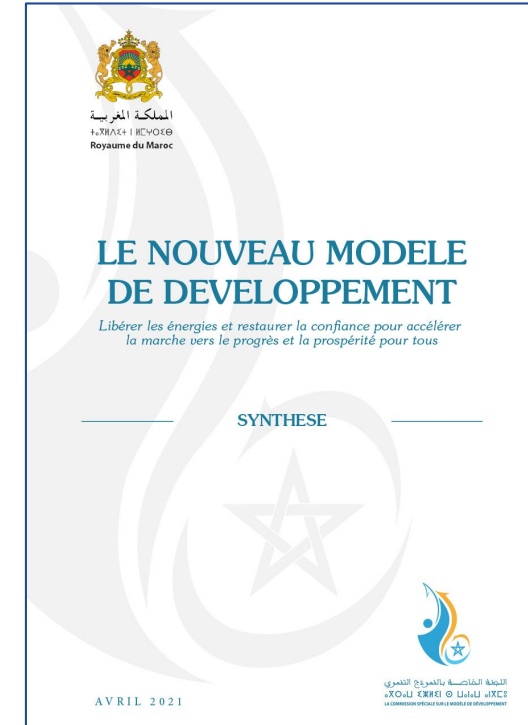
Régionalisation Avancée



Constitution 2011



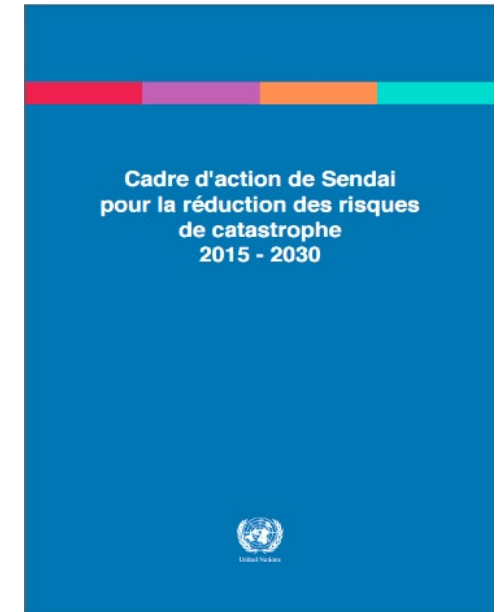
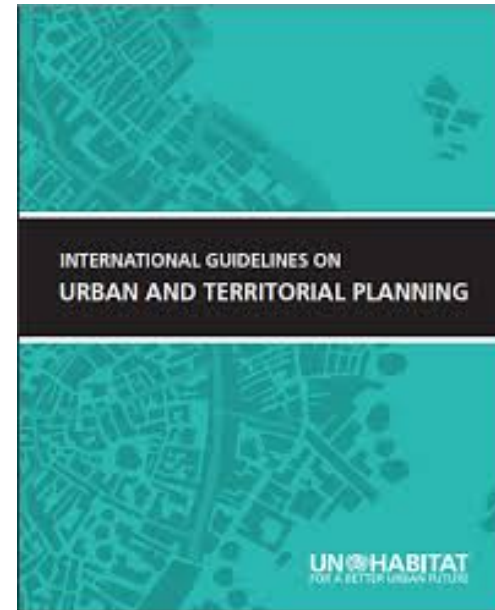
Programme Gouvernemental



Nouveau Modèle de Développement

Référentiels

Au niveau International



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Renouveau de la politique d'Aménagement du Territoire

Réformes structurelles:

- Constitutionnalisation des SRAT
- Partage des attributions de l'AT entre l'Etat et la Région

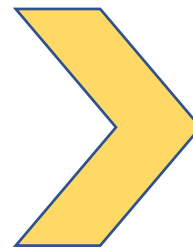
PASSAGE D'UNE LOGIQUE DE PLANIFICATION À UNE LOGIQUE D'ORIENTATION



Les Orientations de la Politique Publique de l'Aménagement du Territoire

Nouveau référentiel National décrété par la loi organique de la région (III.14-Art 88)

- Accompagner les régions dans leurs SRAT
- Organiser la convergence intersectorielle



Vision prospective pour un développement territorial fondé sur de nouveaux paradigmes :

1. Eviter les grands décrochages et réduire les disparités extrêmes ;
2. Différenciation entre régions ;
3. Territorialisation au niveau local: des lieux aux liens.

Renouveau de la politique d'Aménagement du Territoire

Les Orientations de la Politique Publique de l'Aménagement du Territoire



Promotion d'un développement territorial
polycentrique :

- Unifier le système métropolitain à l'échelle de tout le pays,
- Construire une armature rural autour des CREM



Le Modèle d'Urbanisation Distribuée :

- Comme conjugaison des efforts des métropoles marocaines et des villes moyennes.
- Comme une géographie des villes s'organisant de plus en plus sous forme d'archipels connectant des pôles de tailles diverses.
- Comme processus de résilience qui articule et coordonne des actions sociales avec des préoccupations environnementales,

Renouveau de la politique d'Aménagement du Territoire

Les Orientations de la Politique Publique de l'Aménagement du Territoire

Des Orientations basées sur les vocations régionales et les trajectoires de développement



- Mieux intégrer les dynamiques régionales au sein du système national.
- Bénéficier de la singularité et de la complémentarité des modèles régionaux de développement



Souss-Massa: Région émergente

Orientations en matière d'AT:

- Consolidation de la place de la région et de l'attractivité de son territoire
- Accompagnement spatial de la croissance économique et démographique (lutte contre les disparités infrarégionales)
- Restructuration de l'armature urbaine :
 - Création d'un réseau urbain plus diffus et équilibré
 - Développement d'un réseau de transport accompagnant ce rééquilibrage de l'armature urbaine

Contribution à la mise en place de politiques régionales clairement définie

*Renforcement de l'armature
urbaine nationale*

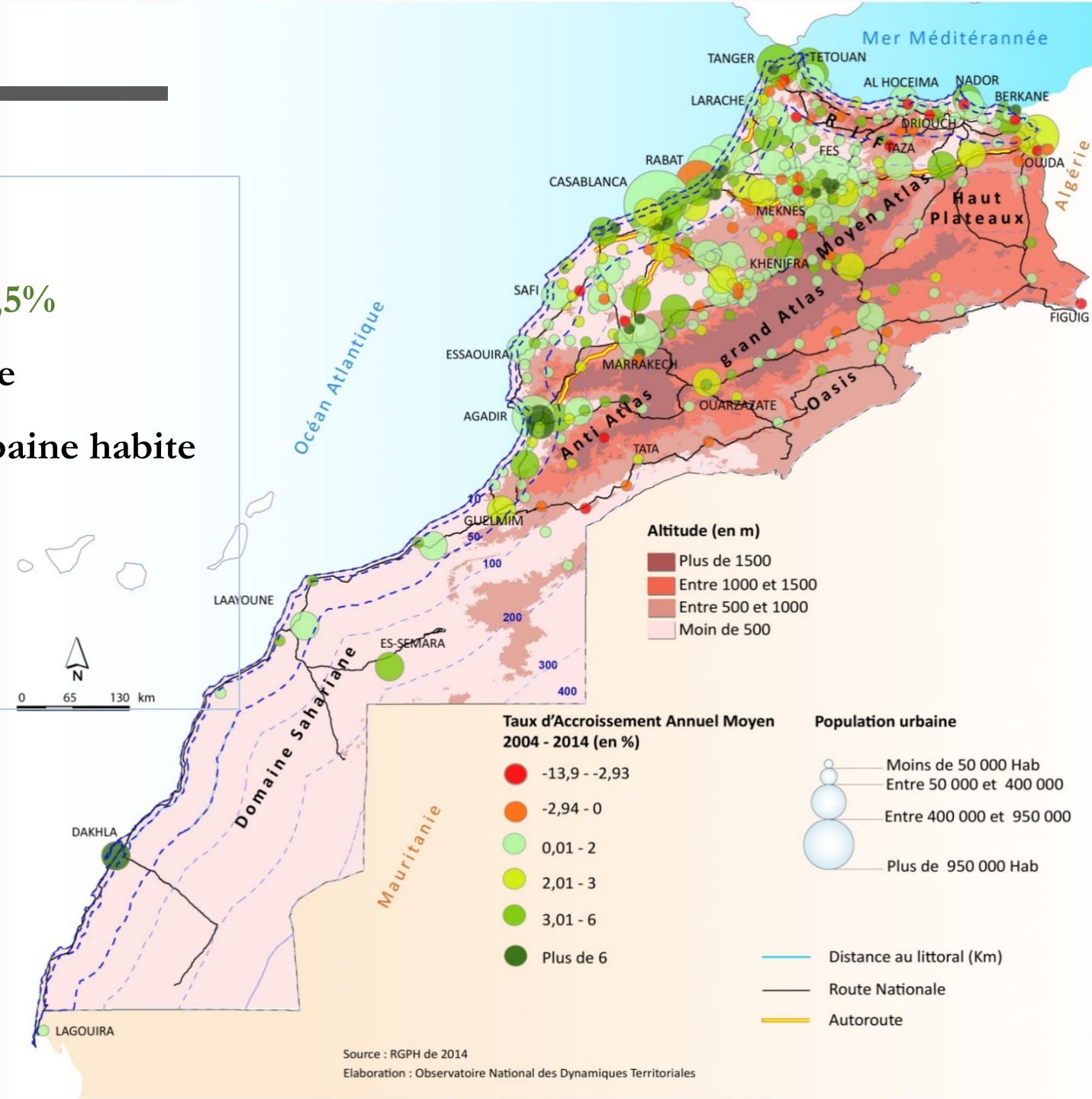


Vision prospective 2050

Système Urbain National

Lecture territoriale

- 366 villes
- Taux d'urbanisation : 62,5%
- 2% du territoire nationale
- 70% de la population urbaine habite au littoral
- 75% du PIB National
- 70% des investissements*



SNAU : Une vision renouvelée du système urbain

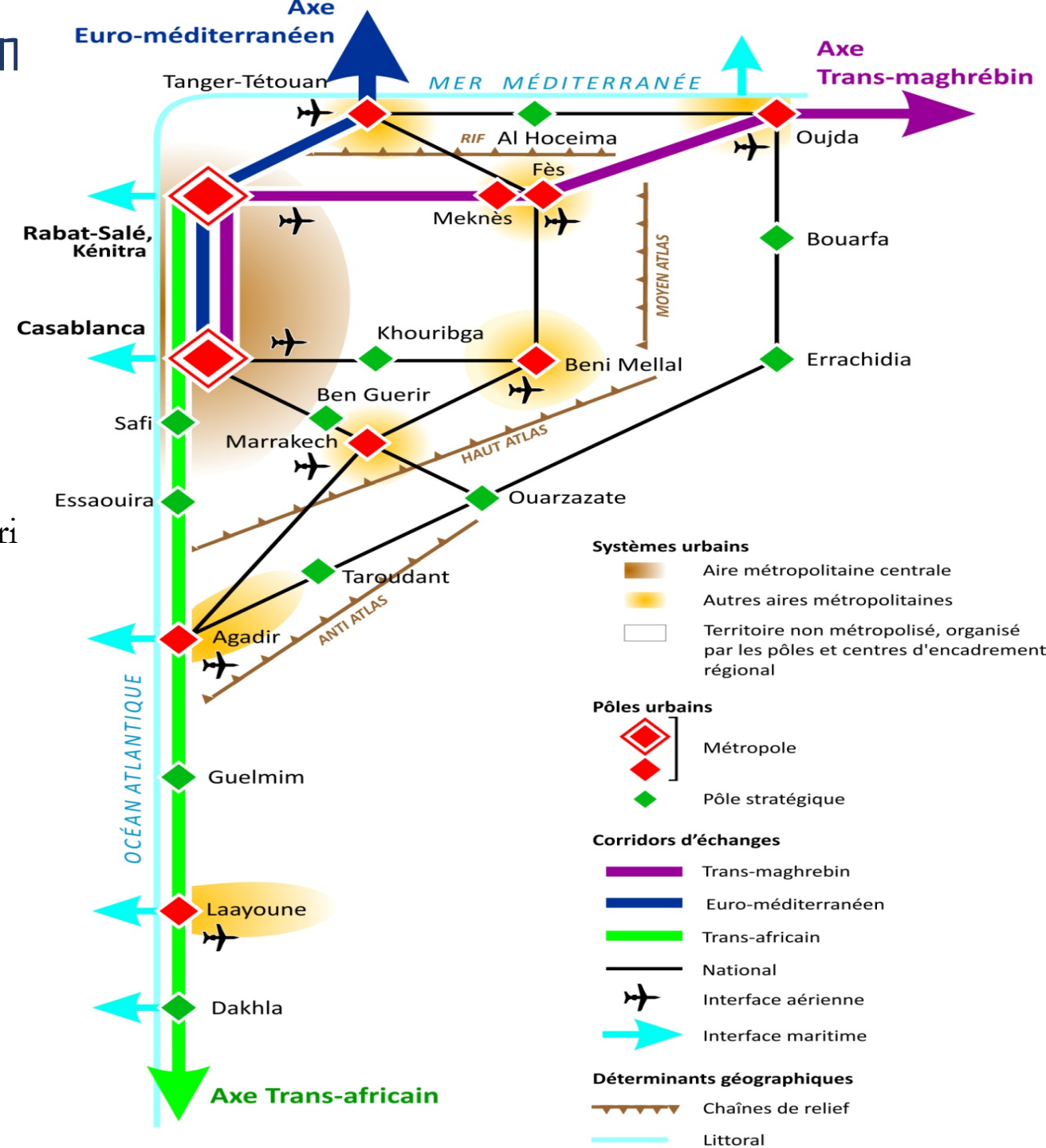
Pour une
armature
urbaine sure,
intégrée et
résiliente

Objectifs

- l'ancrage territorial des villes
- le renforcement de la résilience
- l'équité territoriale
- le développement des régions et territoires décentrés
- l'intégration des régions périphériques

Options majeures

- ✓ l'organisation du système urbain en niveaux fonctionnels
- ✓ l'intégration en réseaux
- ✓ l'adaptation à la configuration générale du territoire marocain



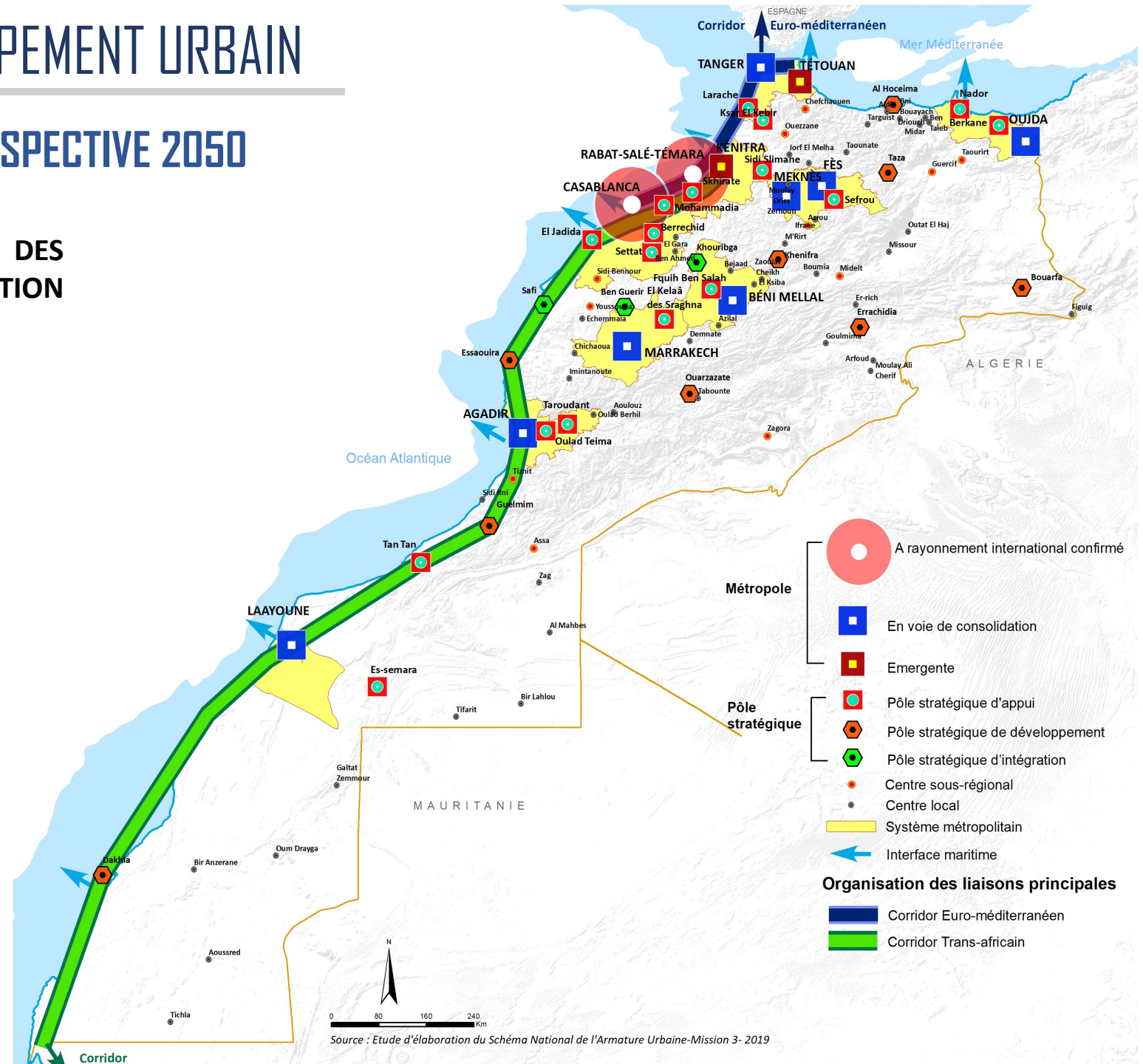
SNAU: UN REFERENTIEL DE DEVELOPEMENT URBAIN

LA VISION PROSPECTIVE 2050

CONSOLIDATION DES
CORRIDORS D'INTÉGRATION
INTERNATIONALE :

- EURO-MÉDITERRANÉEN
- TRANS-AFRICAIN

LES CORRIDORS D'ÉCHANGE



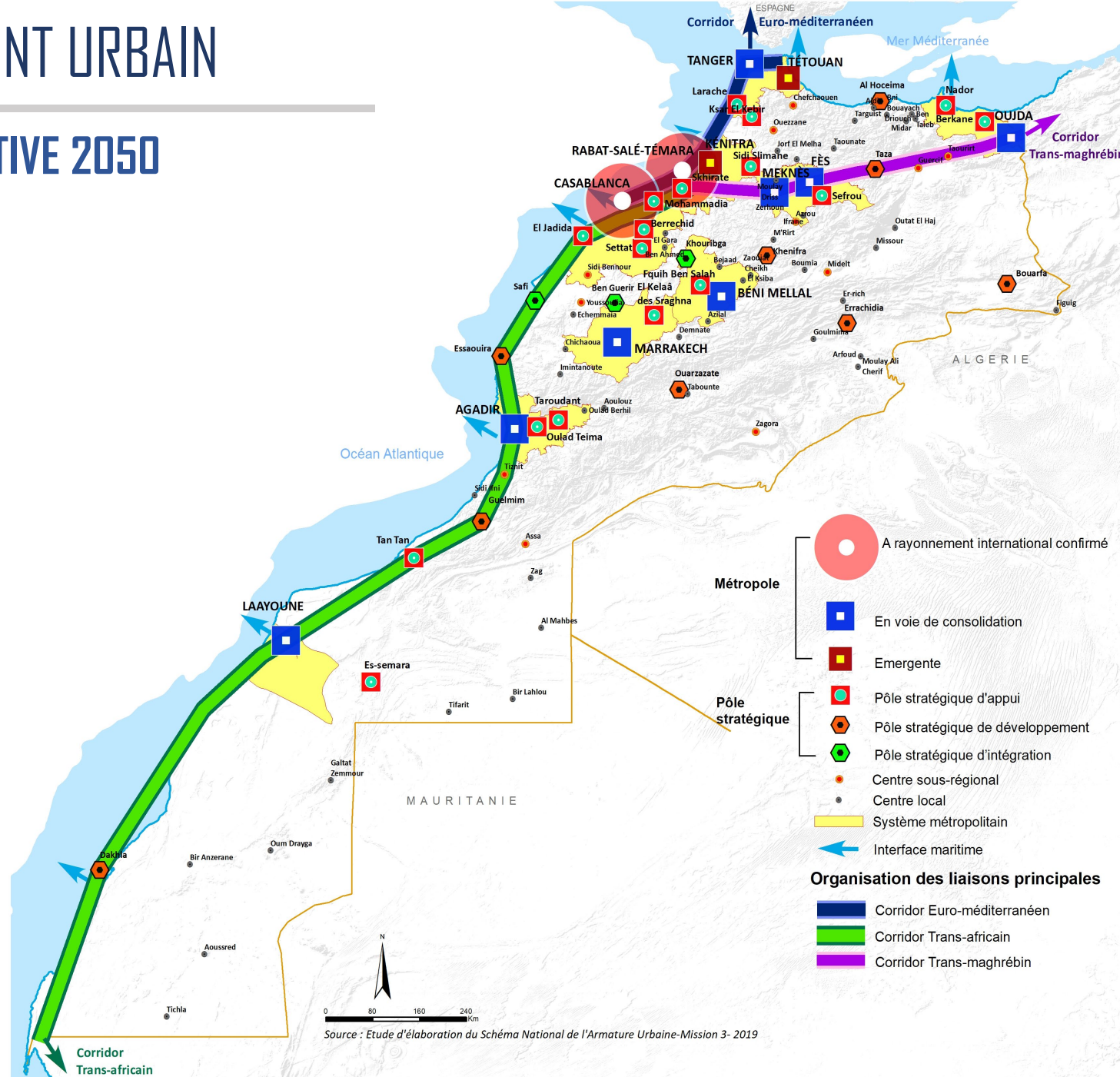
SNAU: UN REFERENTIEL DE DEVELOPEMENT URBAIN

LA VISION PROSPECTIVE 2050

CONSOLIDATION DES
CORRIDORS D'INTÉGRATION
INTERNATIONALE :

- EURO-MÉDITERRANÉEN
- TRANS-AFRICAIN
- TRANS-MAGHREBIN

LES CORRIDORS D'ÉCHANGE



SNAU: UN REFERENTIEL DE DEVELOPEMENT URBAIN

LA VISION PROSPECTIVE 2050

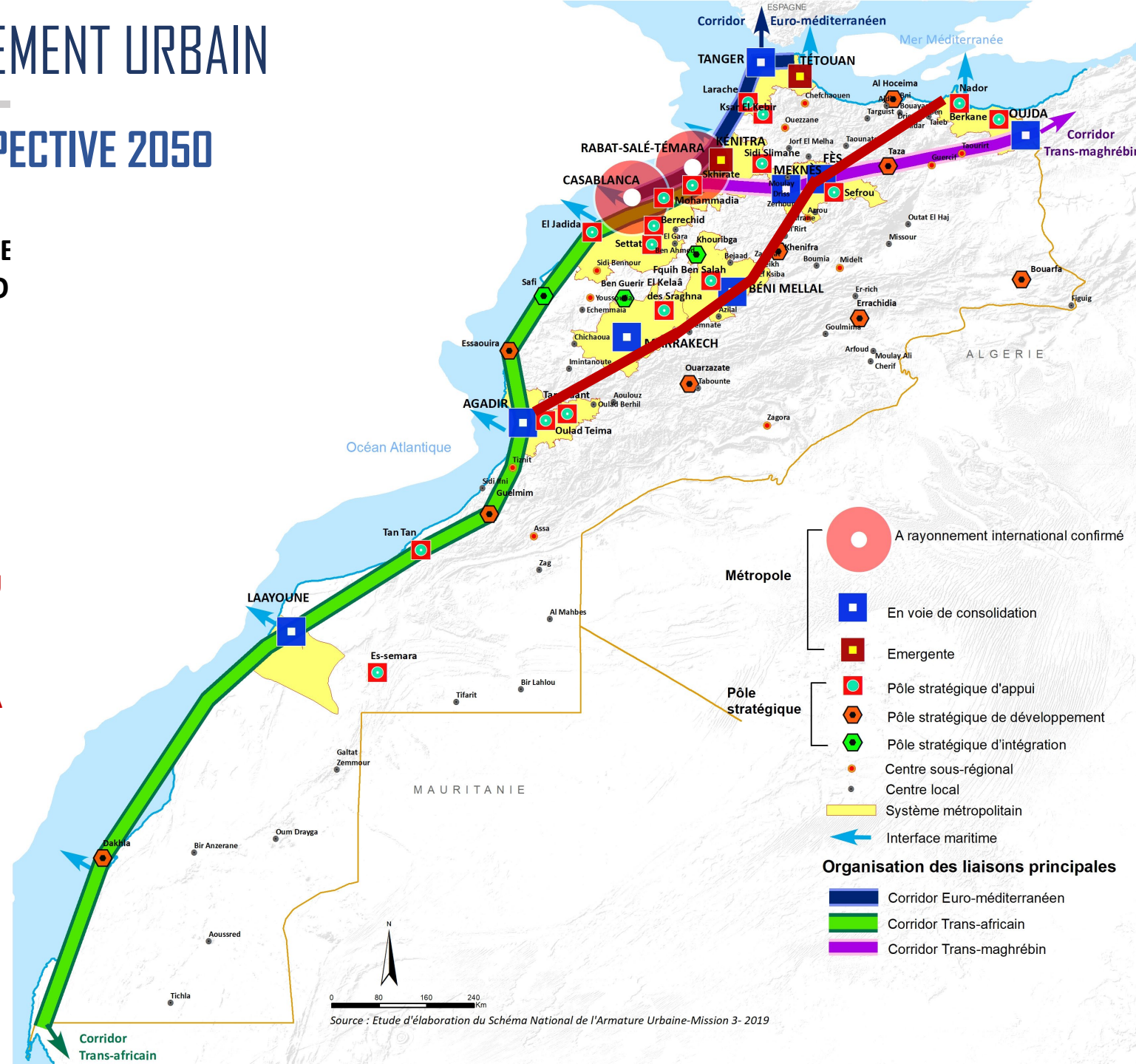
CONSOLIDATION DE CORRIDORS D'INTÉGRATIO INTERNATIONALE :

- EURO-MÉDITERRANÉEN
- TRANS-AFRICAIN
- TRANS-MAGHREBIN

DÉVELOPPEMENT DU CORRIDOR INTÉRIEUR :

- AGADIR-MARRAKECH-BENI MELLAL-FES VERS LA MÉDITERRANÉE

LES CORRIDORS D'ÉCHANGE



SNAU: UN REFERENTIEL DE DEVELOPEMENT URBAIN

LA VISION PROSPECTIVE 2050

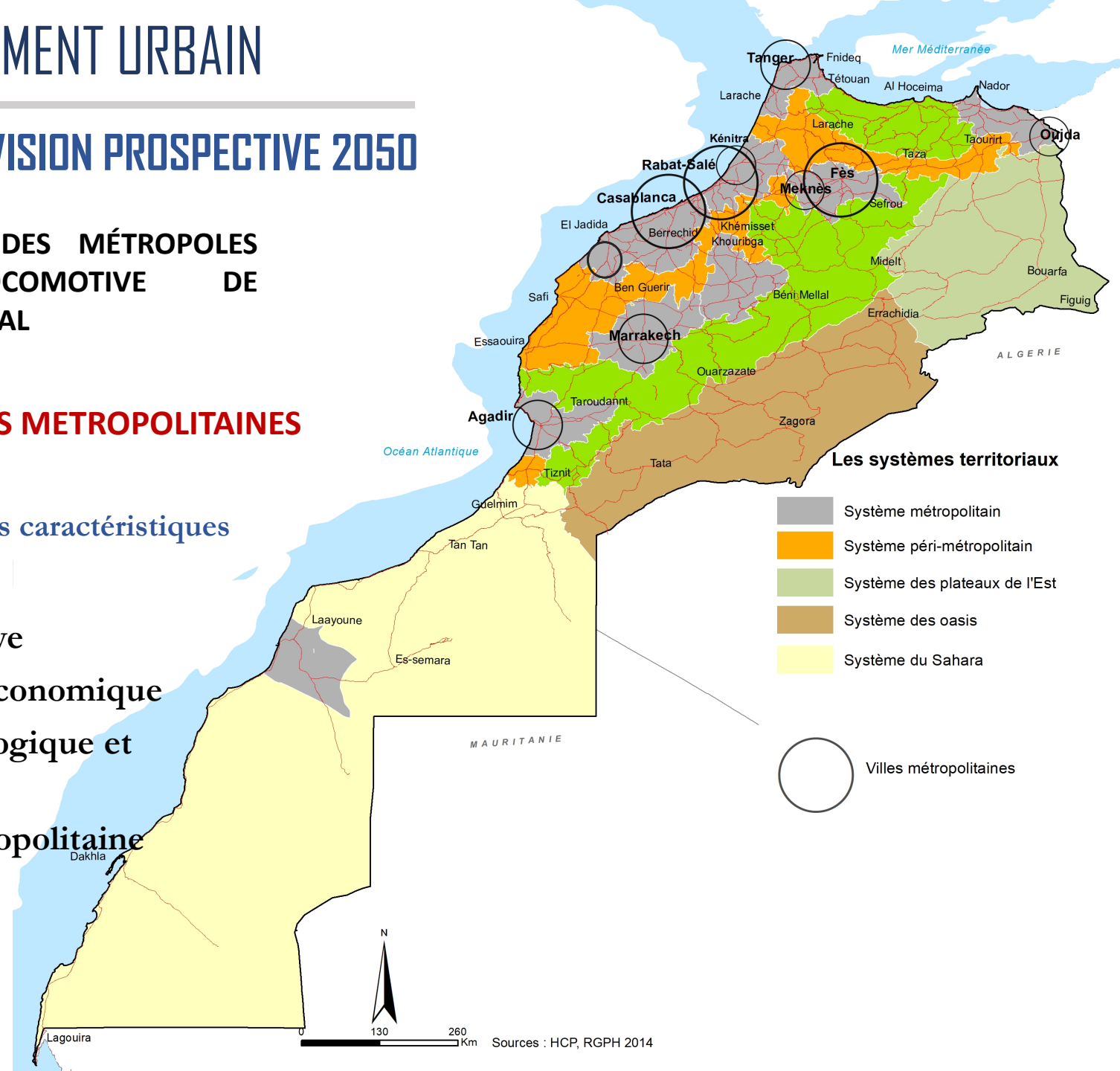
CONSOLIDER LE RÔLE DES MÉTROPOLES
ENTANT QUE LOCOMOTIVE DE
DÉVELOPPEMENT NATIONAL

PROMOTION DE 9 AIRES METROPOLITAINES

Renforcement des fonctions caractéristiques

- L'intermédiation,
- La fonction productive
- Le commandement économique
- L'innovation technologique et culturelle
- La gouvernance métropolitaine

LES MÉTROPOLES :
MOTEURS DE LA
DYNAMIQUE FUTURE
DU TERRITOIRE



SNAU: UN REFERENTIEL DE DEVELOPEMENT URBAIN

LES VILLES INTERMÉDIAIRES : VECTEURS DE RÉSILIENCE URBAINE

LA VISION PROSPECTIVE 2050

Villes entre 50 000 et 500 000 hab

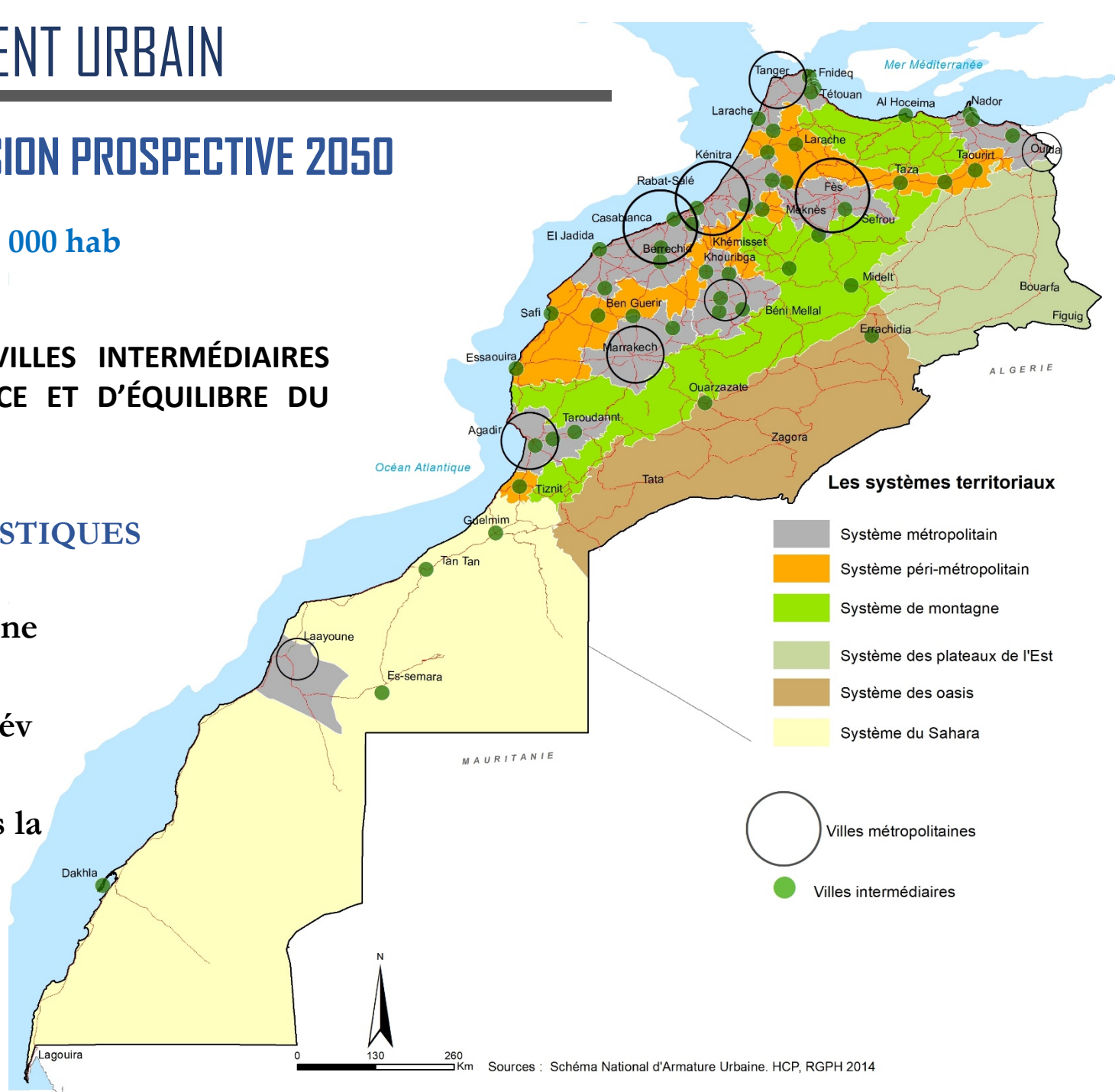
✓ 61 villes

RENFORCER LE ROLE DES VILLES INTERMÉDIAIRES COMME OUTIL DE RÉSILIENCE ET D'ÉQUILIBRE DU SYSTEME URBAIN

RENFORCEMENT DES FONCTIONS CARACTÉRISTIQUES

- ➔ Accueillir des fonctions en redéploiement d'une métropole
- ➔ Accueillir des fonctions pour promouvoir le dév régional
- ➔ Accueillir des fonctions pour intégration dans la région et de reconversion

STRATÉGIE NATIONALE DES VILLES INTERMÉDIAIRES MI/CGLU



SNAU: UN REFERENTIEL DE DEVELOPEMENT URBAIN

LA VISION PROSPECTIVE 2050

**PETITES VILLES :
INTERFACE DU
MONDE RURAL**

Villes < 50 000 hab

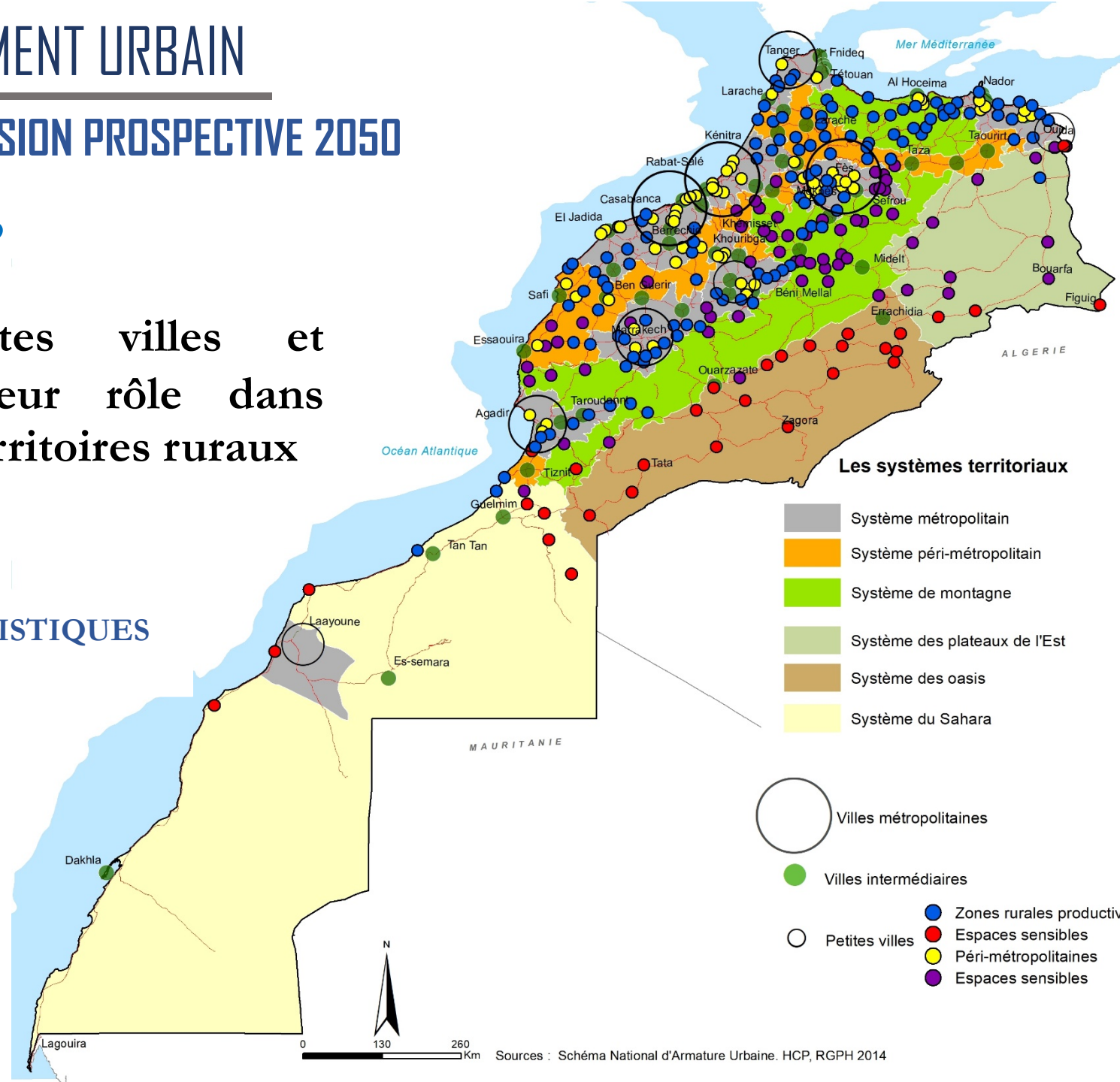
✓ 292 villes

**Promotion des petites villes et
renforcement de leur rôle dans
l'encadrement des territoires ruraux**



RENFORCEMENT DES FONCTIONS CARACTÉRISTIQUES

- Encadrer le dynamisme socio-économique et spatial au niveau des petites villes
- Accroître et moderniser les fonctions de production
- Renforcer les services publics



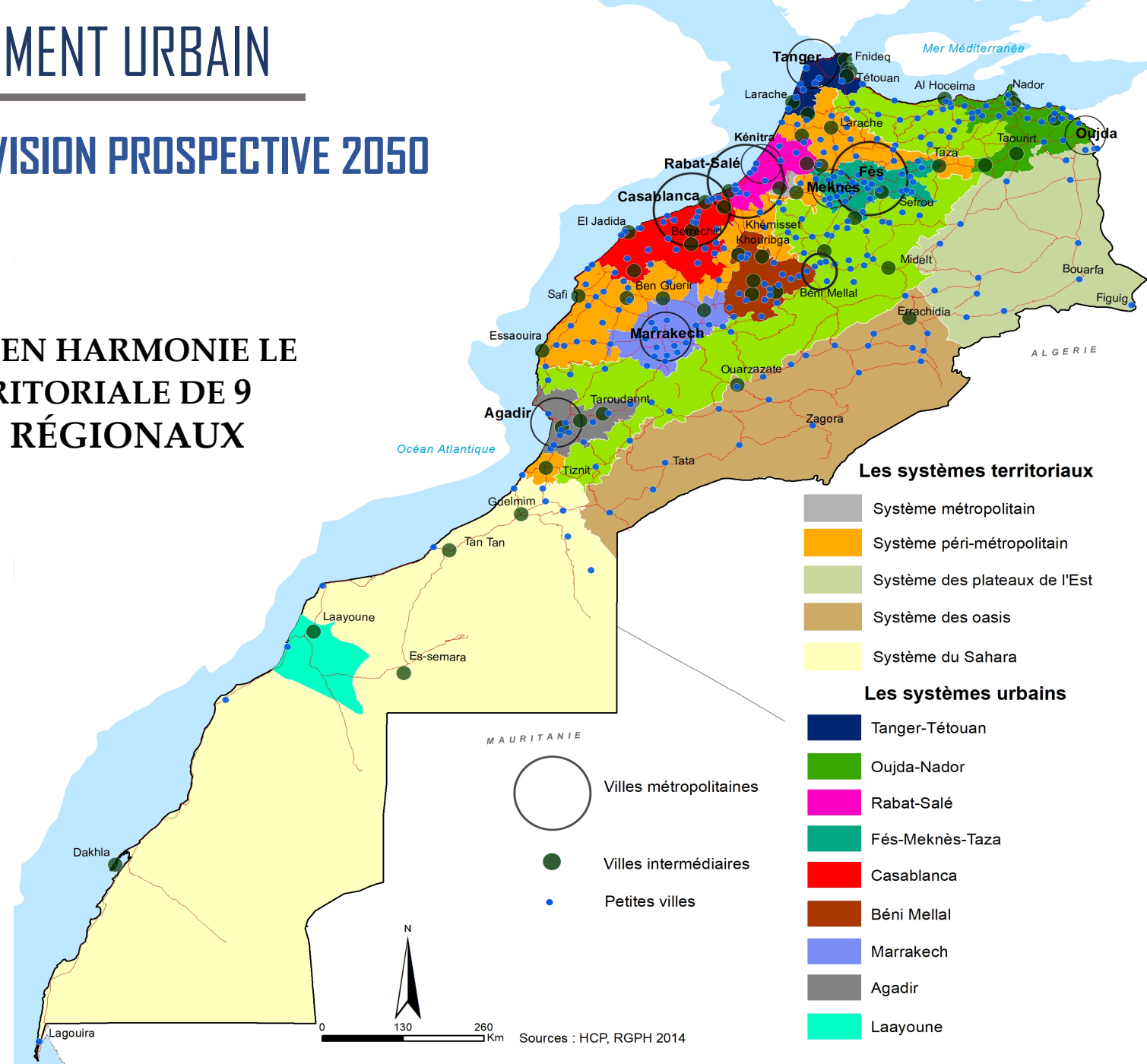
SNAU: UN REFERENTIEL DE DEVELOPEMENT URBAIN

LA VISION PROSPECTIVE 2050

LES SYSTEMES URBAINS TERRITORIAUX

POMOUVOIR ET METTRE EN HARMONIE LE FONCTIONNEMENT TERRITORIALE DE 9 SYSTEMES URBAINS REGIONAUX

- DANS UNE LOGIQUE D'APPUI ET DE COMPLÉMENTARITÉ
- DE SOLIDARITÉS DE VOISINAGE



LE SYSTÈME URBAIN REGIONAL DE SOUSS MASSA

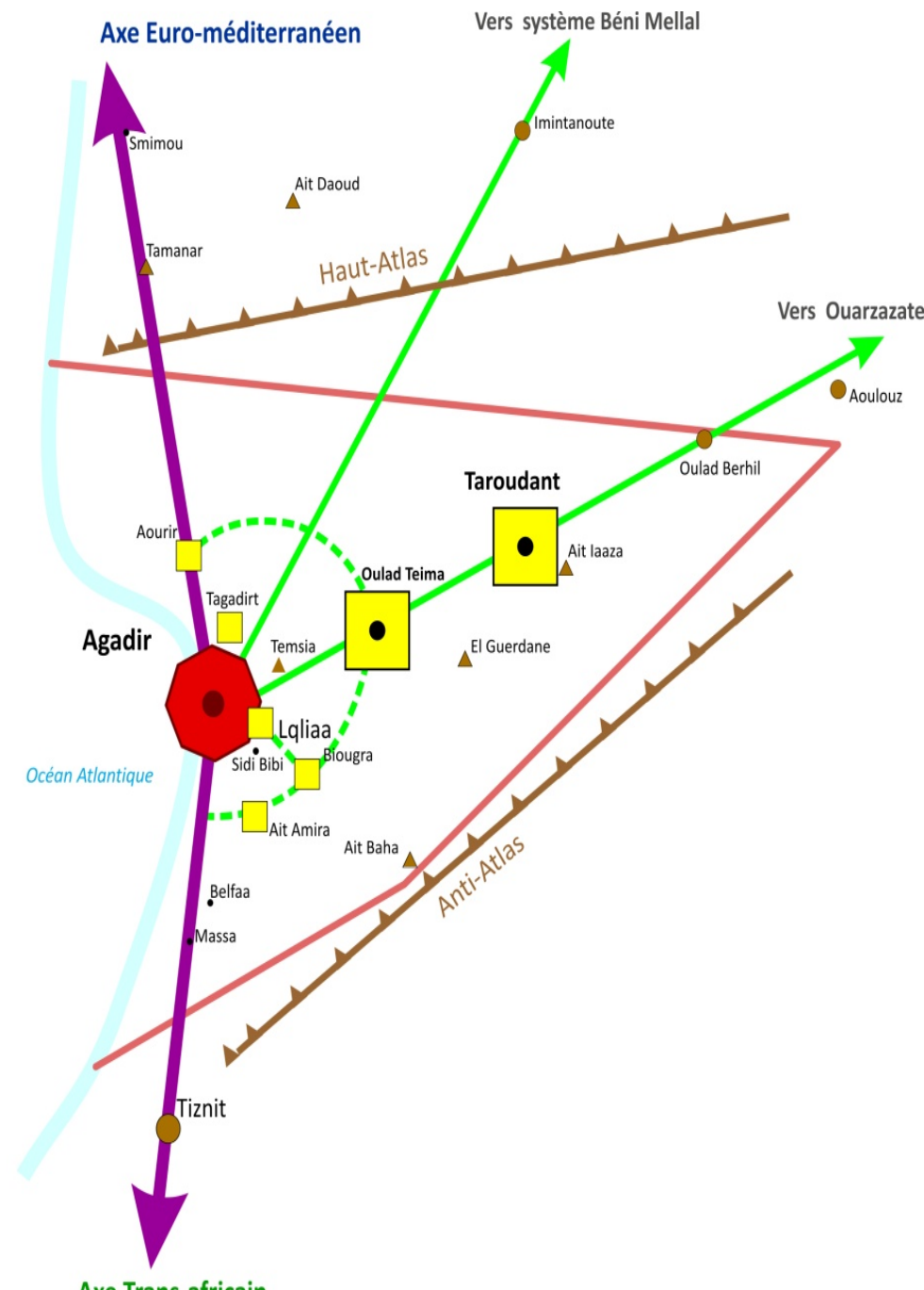
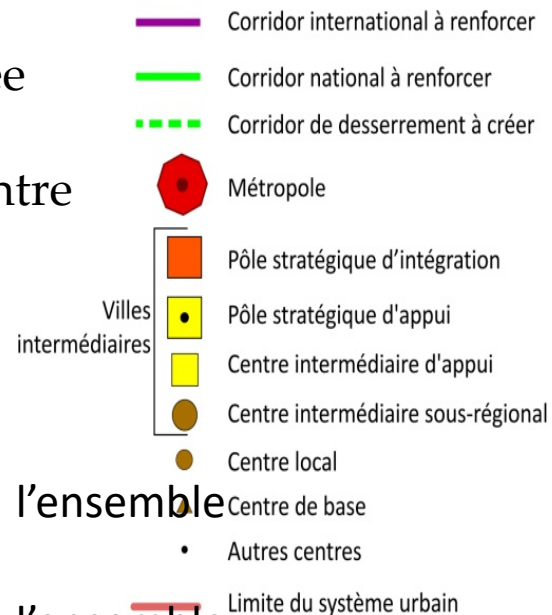
LE SYSTÈME MÉTROPOLITAINE D'AGADIR :

COMPOSANTES DU SYSTÈME

- ✓ Développement linéaire le long de la vallée du souss
- ✓ Véritable pivot entre le nord et le sud et entre les régions intérieures sub-atlasiques et le littoral atlantique.

PERSPECTIVES DE DEVELOPPEMENT

- ✓ La promotion d'un système d'interfaces pour l'ensemble du sud, avec Agadir comme pôle majeur.
- ✓ Renforcement de l'attractivité de l'ensemble métropolitain pour les activités innovantes et les fonctions à haute valeur ajoutée.
- ✓ Amélioration de la connectivité interne de l'ensemble par la création d'un maillage de transport régional express.
- ✓ Amélioration du cadre urbain et des conditions de vie de la population.
- ✓ Mise en œuvre d'une démarche en faveur de l'environnement et de la résilience



MERCI POUR VOTRE ATTENTION

www.muat.gov.ma
www.territoires.gov.ma
